

## **COMPTE-RENDU DE LA SEANCE**

### **DU CONSEIL MUNICIPAL DU 2 NOVEMBRE 2010**

Le conseil municipal, dûment convoqué le 25 octobre 2010, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Dominique PETRONE, maire.

Etaient présents : Dominique PETRONE - Jacky NOUET – Georges SILVESTRE – Corinne DECOLLONGE – Christophe COQUART - Christophe LAMBERT – Corinne TAPONAT – Christèle JOSSERAND – Jean-Pierre FONTIBUS - Franck ALBANESE - Murielle BARBECOT

Excusés : Magali TAFARO – Corinne CASALS

Absent : Patrick DER-KEVORKIAN

Secrétaire de séance : Jacky NOUET

Le compte-rendu de la dernière séance est approuvé à l'unanimité.

#### **MODIFICATION DU TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS**

Monsieur le maire explique qu'en raison du passage à deux services au restaurant scolaire pour des raisons de sécurité et de confort des enfants, il convient de modifier le temps de travail d'un agent effectuant la surveillance. Ce temps passerait de 17 h 45 à 20 h hebdomadaires. Après en avoir délibéré, l'assemblée accepte à l'unanimité cette modification à compter du 1<sup>er</sup> décembre 2010.

#### **INDEMNITES AU TRESORIER**

Suite à l'arrivée d'un nouveau Trésorier, Monsieur David BISSON, il convient de délibéré afin de demander le concours du receveur principal pour assurer les prestations de conseil. Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée décide d'accorder l'indemnité de conseil au taux de 100 % par an ainsi que l'indemnité de confection des documents budgétaires pour un montant de 45,73 €.

#### **ADMISSION EN NON VALEUR**

Monsieur le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir admettre en non valeur la somme de 943,55 Euros HT (1 128,49 Euros TTC) correspondant à la location d'un commerce à l'auto école FRESELLE pour l'année 2003.

Après en avoir délibéré, l'assemblée décide à l'unanimité d'admettre en non valeur la somme de 943,55 Euros HT et d'inscrire cette somme à l'article 673 du budget TVA local commercial.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION DE L'AMICALE DES ANCIENS RESISTANTS**

Monsieur le Maire propose d'accorder une subvention exceptionnelle à l'Amicale des Anciens Résistants pour ériger une stèle à Mionnay.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité, d'accorder une subvention exceptionnelle de 130 € à l'Amicale des Anciens Résistants.

#### **DEMANDE DE SUBVENTION A L'AGENCE DE L'EAU**

Cette demande est annulée car après renseignements auprès de l'Agence de l'Eau, les travaux d'hydrocurage et inspection télévisuelle du réseau d'assainissement sont compris dans le forfait de la

mission d'étude de diagnostic et de préconisation de travaux. Cette dépense pourra être rattachée à la demande de subvention pour la réalisation des travaux préconisés à l'issue de l'étude.

### **DEMANDE DE SUBVENTION FISAC**

Monsieur le Maire informe l'assemblée des travaux programmés dans l'épicerie pour l'installation de rideaux métalliques électriques.

Il donne connaissance de l'estimation financière de ces travaux se montant à 13 000 € HT et précise qu'une subvention peut être accordée par le FISAC.

Après avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide de réaliser ces travaux et de solliciter l'aide financière du FISAC.

### **DECISIONS MODIFICATIVES**

Les décisions modificatives sont adoptées à l'unanimité :

#### **Budget TVA local commercial :**

023 (virement à la section d'investissement)	- 944
673 (titres annulés sur ex. antérieurs)	944
021 (virement de la section fonctionnement)	- 944
13241 (virement du budget principal)	10 444
2158-13 (banque réfrigérée)	9 500

#### **Budget principal :**

023 (virement à la section d'investissement)	2 500
6521 (déficit budget annexe)	10 444
6574 (subvention association)	130
74832 (attrib. fonds départemental)	13 074
021 (virement de la section fonctionnement)	2 500
2135-63 (BET électrique école)	2 500

### **QUESTIONS DIVERSES**

- Georges SILVESTRE :
  - Point sur la rencontre avec ARPEGE pour les relevés topographiques de la place de l'Eglise jusqu'à la petite place devant les établissements Liatout et pour l'élargissement du fossé des Tamaris ainsi que sur le terrain à coté du city stade, en prévision du projet de l'aménagement d'un parcours de santé et d'un bassin d'orage.
  - Les travaux d'élargissement du fossé du City Stade, curage du fossé en amont de la passerelle ouest et pose de 2 buses sur le fossé du City Stade ont été acceptés pour un montant de 3 777,09 € TTC
  - La société ITEE va reprendre son diagnostic sur les installations électriques de l'école. Les préconisations de travaux découlent d'une étude qui n'a pas été demandée à l'origine. Une proposition financière sera faite pour cette étude. Ce bureau a constaté que les niveaux d'éclairage des classes sont en dessous des normes. Il n'y a peut-être pas de plancher chauffant dans une classe de l'ancienne partie de l'école (ancien restaurant scolaire à l'origine), le réglage des dalles chauffantes a été reconfiguré par l'électricien. Un repérage de l'armoire électrique est envisagée au fur et à mesure que les travaux seront faits classes par classes.

- Suite à la réunion pour le passage de la fibre optique, la place du Nord a été retenue pour la mise en place de l'armoire technique de répartition pour les branchements abonnés. L'ensemble des zones d'habitation seront desservies par des artères fibre optique soit en passant dans les infrastructures téléphoniques existante soit en aérien sur les zones éloignés du centre. D'ici 4 mois la structure devrait être mise en place. Les branchements des particuliers pourront se faire dans une autre phase par les particuliers eux-même auprès de la liste des fournisseurs d'accès internet proposés par le syndicat d'électricité. Pour le moment les grands FAI (orange, free, SFR, Bouygues, etc...) ne sont pas présents dans cette liste.
- Corinne DECOLLONGE
  - le devis pour le rajout d'un volet détachable au bulletin municipal s'élève à 440 € HT, proposition non retenue.
  - Rendez-vous à 10 h le 11 novembre pour préparer la cérémonie.
- Jacky NOUET :
  - L'élection pour le renouvellement du conseil jeunes aura lieu le 20 novembre.
  - Une réunion inter-associations se déroulera le 8 novembre afin de préparer le Téléthon.
  - Sentiers pédestres : les panneaux seront tous mis en place avant fin mars 2011 et l'inauguration est prévue le 14 mai. L'entretien du balisage est à la charge des communes.

La séance est levée à 22h 45

D.PETRONE

J.NOUET

G.SILVESTRE

C.DECOLLONGE

C.COQUART

C.TAPONAT

C.LAMBERT

C.JOSSERAND

JP FONTIBUS

F.ALBANESE

M.BARBECOT